



## Commande annulé suite indispo

Par **Steph03\_old**, le **04/07/2007** à **17:22**

Bonjour

J'ai passé une commande sur le site amazon.fr le 29/06/07, ce matin (04/07/07) j'ai reçu un email de la part d'amazon comme quoi ma commande avait été annulée, faute de disponibilité du produit commandé. Je me suis donc connecté sur le site en question et le matériel était toujours dispo et en stock, je les ai alors contacté par téléphone, on m'a répondu que la commande, bien qu'aillant été passée sur leur site, n'avait pas été passée auprès d'eux, mais auprès d'une autre entreprise, au passage je me suis rendu compte que le prix du produit que j'avais commandé avait doublé. J'ai donc contacter cette autre entreprise qui m'a expliqué qu'il faisait ça dans mon intérêt étant donné que le délai de livraison était passé de 13 jours à 1 moi. Je pense surtout qu'ils avaient fait une erreur tarifaire sur le site et qu'ils ne souhaitent pas me vendre la marchandise à ce prix.

Ma question est donc la suivante, ont il le droit d'annuler ma commande pour cause de délai de livraison sans m'en avertir avant, et dans le cas contraire ais je un recours pour réclamer le matériel au prix initial ?

Pour info la seule trace de l'achat qui me reste est en possession d'amazon.fr, car sur ma page perso du site toutes informations relatives à mon achat ont disparues.

Merci de l'aide que vous m'apporterez j'en suis sûr :)

Cordialement

Stéphane

Edit: Le vendeur en question est Akalead, j'ai regardé sur leur site et dans les CGV j'ai trouvé ceci

"Les produits sont proposés à la vente jusqu'à épuisement du stock. Dans l'hypothèse où l'un des produits commandés par le Client ne serait pas disponible dans nos stocks, KLD -

Akalead.com s'engage à contacter le Client par email [...]"

"Les prix figurant sur la commande après sa validation et son enregistrement sont fermes et définitifs :[...]"

Mais également ceci, qui n'apporte pas forcément de l'eau a mon moulin, pour inos le prix de vente sur site etait de 124.90 et est passé a 229,60, vous noterai que la faute de frappe ne frappe pas a l'oeil :)

"Les prix pratiqués sont sous réserve d'erreur typographique ou de modification du taux de TVA française [...]"

De plus le produit qui soit disant etait en rupture de stock est noté comme etant "en stock" sur leur propre site.

Merci de votre patience et du temps que vous me consacrerez.